

**Avis de la commission
départementale d'aménagement
commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 14 avril 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la SAS « CARREFOUR PROPERTY FRANCE », à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), copropriétaire actuel et futur, et promoteur, en vue d'étendre l'ensemble commercial « CARREFOUR MARKET », d'une surface de vente supplémentaire de 529 m² à FAVEROLLES-SUR-CHER, 3 rond-point de Montparnasse (41400), et de créer un drive, de 166,15 m² d'emprise au sol, et deux pistes, sur le même site.